

Le 5 août 2008

Examen stratégique de la
Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Examen stratégique

Madame,
Monsieur,

Par le biais du Syndicat des travailleurs (euses) des postes, nous avons été mis au courant de l'intention de la Société canadienne des postes de procéder à un examen stratégique concernant le fonctionnement de ce service.

De prime abord, nous n'avons rien contre un examen de la Société en autant que cet exercice serve à améliorer le service actuel qui, somme toute, est efficace et peu coûteux.

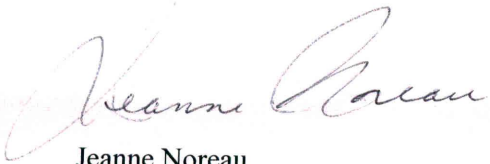
Bien que depuis plusieurs années, nous utilisons outre la poste, le télécopieur et maintenant, de plus en plus Internet, nous considérons que la poste est toujours un des moyens les plus sécuritaires pour l'envoi de nos colis et lettres.

Nous utilisons aussi fréquemment les services de messagerie : Dicom, Purolator, Nationex, FedEx, etc. Nous constatons particulièrement que ces compagnies privées se chevauchent régulièrement entre elles pour délivrer les marchandises, que ce soit chez nous ou dans les entreprises avoisinantes. Un service unique et fiable diminuerait sûrement les énergies et par le fait même les coûts étant donné que la productivité devrait augmenter.

Le STTP craignant surtout une déréglementation amenant une baisse chez Postes Canada du flux des envois postaux est justifié de s'y opposer car l'ajout de concurrents ne pourra se refléter que par une répartition du même gâteau. De plus, la tendance « Internet » étant bien implantée, nous ne croyons pas que le gâteau augmentera en importance mais plutôt qu'il décroîtra de façon significative. Les revenus diminuant, il nous apparaît évident que les services diminueront et ce, même si Postes Canada garde l'exclusivité sur les services postaux. Peut-on s'imaginer que la concurrence améliorera le service? Peut-être, mais à quel coût pour le consommateur?

En terminant, nous croyons que l'examen du service postal doit se faire lucidement et en toute honnêteté de la part de Postes Canada et en collaboration avec la population et les gens du milieu.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jeanne Noreau', written in a cursive style.

Jeanne Noreau
Mairesse

JN/JB/jl

C.C. M. André Arthur, député de Portneuf
S.T.T.P. – M. Denis Lemelin, président national

Société canadienne des postes – Examen stratégique de fonctionnement

(08-07-246)

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

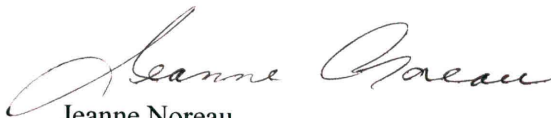
ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET QU'IL SOIT RÉSOLU**

QUE la Ville de Cap-Santé fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

- Vraie copie certifiée d'un extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé tenue le 14 juillet 2008 sous la présidence de Mme la mairesse Jeanne Noreau.



Jeanne Noreau
Mairesse
Le 17 juillet 2008